

OFFRE D'EMPLOI COORDONNATEUR (TRICE) AUX LOISIRS

Loisirs St-Ubalde est à la recherche d'une personne dynamique, organisée et mobilisatrice pour se joindre à son équipe.

Responsabilités :

Sous la supervision du directeur des loisirs et de la vie communautaire, la personne titulaire du poste participe activement à la planification, à l'organisation, à la coordination et à la réalisation des activités, programmes et événements municipaux. D'une manière non limitative, les principales tâches consistent à :

- Collaborer à la planification, la gestion et le suivi des activités et programmations municipales, incluant les inscriptions, la logistique et l'évaluation.
- Coordonner entièrement le camp de jour municipal (horaire, embauches, activités, inscriptions, achats, suivi budgétaire)
- Participer activement à l'organisation et être disponible lors des événements
- Supporter le directeur des loisirs dans tous les aspects liés au hockey et au patinage au Centre récréatif.
- Assurer le soutien administratif, la promotion, le service aux citoyens et l'accompagnement des organismes, en appliquant les politiques et en gérant les suivis requis.
- Toute autre tâches connexes demandées par son supérieur.

Exigences :

- Formation pertinente en loisirs ou expérience équivalente.
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente sera considérée.
- Formation en gestion de camp de jour (un atout).
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit.
- Bonne maîtrise des outils informatiques.
- Permis de conduire valide

Profil recherché

- Leadership mobilisateur et capacité à superviser une équipe.
- Grand sens de l'organisation et de la planification.
- Autonomie, rigueur et sens des responsabilités.
- Excellentes habiletés en communication et relations interpersonnelles.
- Aptitude marquée pour le service à la clientèle (citoyens, organismes, partenaires).
- Sens de l'innovation, créativité et esprit d'initiative.
- Capacité à travailler en collaboration dans un environnement municipal.
- Disponibilités variables (soirs et fins de semaine).

★ Conditions de travail

Poste permanent
Horaire : temps partiel, horaire variable incluant des soirs et fin de semaine
(1 200 heures / année)
Salaire : selon expérience et convention en vigueur
Avantages sociaux compétitifs

POUR POSTULER



loisirs@saintubalde.com